



Que s'est-il passé durant la 27^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA à Genève, en Suisse, entre le 6 et le 9 décembre 2010?

Le Conseil a adopté la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA avec l'appui de la Délégation des ONG. Malgré le retrait du mot « criminalisation » de la dernière version du document, cette stratégie aborde la question du retrait des lois punitives et met l'accent sur les droits de la personne. Qui plus est, le Conseil a examiné les progrès accomplis par l'ONUSIDA dans la mise en œuvre des recommandations de la Deuxième évaluation indépendante (DEI) de l'ONUSIDA. La Délégation des ONG ainsi que d'autres membres du Conseil ont demandé à l'ONUSIDA de répondre davantage aux divers aspects des recommandations formulées dans l'évaluation, et de chercher à avoir un impact plus important plutôt que de se contenter de rendre compte des activités. Le Conseil a examiné le rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda pour une action envers les femmes et les filles qui, semble-t-il, ne décrit pas assez en détails le déploiement national. De plus, il s'est assuré que les futures activités et l'analyse des coûts soient reflétées dans le prochain budget de l'ONUSIDA (aussi appelé Budget intégré et cadre de responsabilisation). Le point de l'ordre du jour concernant l'accès universel ne contenait pas les discussions analytiques que la Délégation des ONG avait demandées, et était plutôt axé sur le processus menant à la réunion d'examen du mois de juin.

La présence importante de la société civile a une fois encore eu une influence particulière sur cette réunion. L'unité des partenariats avec la société civile de l'ONUSIDA a profité du grand nombre d'Observateurs pour organiser deux réunions informelles relatives à la préparation de la Réunion de haut niveau de l'UNGASS en juin 2011. L'une de ces réunions s'est déroulée avec les coanimateurs du Botswana et de l'Australie, et l'autre réunion en vue d'élaborer une stratégie a été organisée en collaboration avec le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO).

MERCI aux Observateurs de la société civile qui ont soutenu la Délégation des ONG!

[Rapport du Directeur exécutif](#)

Dans le rapport de cette année adressé au Conseil et intitulé « L'optimisation des ressources est plus que jamais nécessaire », le Directeur exécutif, Michel Sidibé, a souligné l'importance d'être efficaces en se concentrant sur la manière de faire plus avec moins d'argent. Il a insisté sur le fait de travailler plus intelligemment en y mettant tout notre cœur, tout en continuant à focaliser nos efforts sur la façon de réduire le fossé entre traitement et prévention. Il a par ailleurs indiqué que la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA « nous aidera en ces temps difficiles à galvaniser un leadership politique international en nous concentrant sur l'obtention de meilleurs des résultats et en améliorant la rentabilité de nos investissements. »

Discours d'ouverture de Françoise Barré-Sinoussi

Lauréate du prix Nobel, Françoise Barré-Sinoussi, qui a co-présidé la Commission de prévention, a donné une présentation scientifique sur le VIH devant le Conseil en rappelant l'interconnexion entre la prévention, le traitement, la justice sociale et les droits de la personne.

Séance de travail-déjeuner sur les nouveaux outils de prévention

Pour donner suite à une décision antérieure du Conseil de l'ONUSIDA visant à rendre compte des nouveaux outils de prévention, et ce, dans un emploi du temps chargé, l'ONUSIDA a organisé une séance de travail pendant le déjeuner sur ce sujet. Les intervenants ont parlé de la réussite entourant l'introduction de nouveaux outils de prévention du VIH sur le terrain qui doit être soutenue par les pays investissant dans les produits et les programmes. Les résultats de l'étude sur la prophylaxie pré-exposition (PrEP), appelée aussi IPrEx, ont été discutés, et l'idée selon laquelle l'adhérence et la prise du traitement ont un impact significatif dans la réduction de la charge virale a été renforcée. Les intervenants ont également parlé de la nouvelle génération de préservatifs féminins et ont donné un compte rendu du suivi des ressources en matière de préservatifs masculins et féminins. Les participants ont souligné l'importance du rôle de l'ONUSIDA dans la préparation des nouveaux outils de prévention, que ce soit en matière de recherche, de déploiement ou de financement.

Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015

Bien que la stratégie comportait des limites, la Délégation des ONG a défendu son adoption devant le Conseil. La stratégie soutient l'accès universel pour les groupes marginaux et vulnérables, et ce, en mettant l'accent sur les droits de la personne, malgré l'absence de référence directe au mot « criminalisation ». Certains pays membres ont émis des doutes sur les termes péremptifs dans lesquels la stratégie a été formulée, et l'Iran a demandé à ce qu'une clause mentionnant les « contextes nationaux » soit ajoutée. La Délégation des ONG s'est défendue contre cette idée, et cette stratégie a été adoptée par le Conseil. Seul l'Iran a pris ses distances vis-à-vis de ce point de décision en faisant ajouter une clause en bas de page. Ceci marque un accomplissement marquant dans un climat politique répressif remettant en cause les termes faisant référence aux droits de la personne.

Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA : Rapport d'activités sur la mise en œuvre

Malgré le succès dans tous les domaines de la mise en œuvre démontré dans le document du Conseil soumis par l'ONUSIDA, la Délégation des ONG et d'autres membres du Conseil n'ont pas trouvé que les recommandations de l'évaluation avaient été appliquées dans leur intégralité. La délégation des ONG a désigné plusieurs domaines dont la mise en œuvre n'a été que partiellement réalisée :

- La stratégie de partenariat avec la société civile de l'ONUSIDA visant à étudier la manière dont les Coparrainants et le Secrétariat établissent un lien de manière cohérente avec la société civile n'a pas encore été mise en œuvre. Un groupe doit être constitué afin de déterminer les prochaines étapes à réaliser pour appliquer cette stratégie de partenariat. La Délégation des ONG garantira quant à elle la transparence, l'inclusion et la responsabilisation.

- Les engagements pris pour garantir que le personnel soit suffisamment qualifié en matière de droits de la personne et d'égalité des sexes n'ont pas été honorés. De plus, cet aspect ne semble pas faire l'objet d'une planification stratégique claire pour remédier à ce problème.
- Le rôle de l'ONUSIDA dans le renforcement des systèmes de santé reste confus malgré la formation d'un groupe de travail qui prendra fin en mars prochain.
- Le nouveau mémorandum d'accord entre le Secrétariat et les Coparrainants n'a pas fait l'objet d'un consensus.
- La stratégie de soutien technique ne peut pas être mise en œuvre dans son état actuel. La Délégation des ONG de même que les États membres ont insisté sur le fait que la stratégie présentée n'était pas suffisante et qu'elle serait à nouveau soumise au Conseil en décembre 2011.
- La nouvelle division des tâches déterminant la manière dont les Coparrainants et le Secrétariat travailleront en vue d'atteindre l'accès universel ne démontre pas de changements clairs dans la méthode de travail. Les membres du Conseil attendent la « note d'orientation » devant accompagner la répartition des tâches et expliquer la manière dont les rôles ont été déterminés.

Rapport sur les aspects relatifs à la gouvernance du Groupe de travail du CCP sur le suivi de la DEI

Dans le cadre du suivi de l'Évaluation, un groupe de travail sur la gouvernance a été créé. Le représentant de la Délégation des ONG a pris des mesures pour faire en sorte que la société civile conserve un rôle clé dans les réunions du Conseil. Ce rapport a souligné l'importance de la représentation de la société civile au sein du Conseil. Le rapport a aussi clarifié le rôle des responsables du Conseil et le déroulement des réunions. Le Délégué des ONG s'est assuré que le rapport reconnaissait l'importance d'avoir des points de décision stratégiques énonçant des déclarations politiques ainsi que des recommandations d'action.

Aspects sexospécifiques des ripostes au sida

Un rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes et des filles, l'égalité des sexes et le VIH a été transmis au Conseil. Malheureusement, les conclusions de ce rapport ont été combinées aux résultats du segment thématique de juin 2010 sur l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les programmes du VIH. La Délégation des ONG a considéré que cette fusion des deux sujets diminuait l'attention portée à chacune de ces problématiques et a décidé de traiter ces deux questions séparément. La Délégation des ONG a soutenu et adopté les points de décision spécifiques à l'Agenda pour une action accélérée. Elle a également pris des mesures pour que des conclusions plus complètes soient présentées en juin 2011 et que l'Agenda pour une action accélérée soit pris en compte dans l'établissement du futur budget et dans le cadre de responsabilisation de l'ONUSIDA. Cette démarche permettra d'assurer que l'analyse des coûts soit effectuée, que les fonds soient alloués et que la surveillance au niveau national puisse s'opérer.

En vue d'inclure dans le budget intégré et le cadre de responsabilisation l'intégration entre les services de santé sexuelle et reproductive et les interventions en matière de VIH pour répondre aux

besoins des femmes, des filles et des populations clés en termes de santé, tels que définis dans la Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015, la Délégation des ONG a introduit un point de décision. Ce point a été adopté.

Sida, sécurité et action humanitaire

En vue de faire un suivi sur le point à l'ordre du jour de la 19^{ème} réunion du CCP, l'ONUSIDA a rendu compte de son travail dans ce domaine. La Délégation des ONG a indiqué que le document faisait état des activités et non des répercussions, et a demandé que des conclusions plus complètes soient présentées après que ce point ait été abordé au Conseil de sécurité en 2011. La Délégation des ONG a avalisé les points relatifs au VIH et à l'action humanitaire, mais a signalé qu'il s'agit d'un domaine requérant une meilleure intégration des organisations humanitaires et des groupes de lutte contre le VIH.

Accès universel

La Délégation des ONG a exprimé sa déception vis-à-vis du document présenté qui explique principalement les activités à réaliser jusqu'en juin 2011, mais n'aborde pas la question des obstacles à l'accès universel ni n'analyse les prochaines étapes à mettre en œuvre comme cela avait été requis lors la préparation de ce point. De surcroît, la Délégation a remis en question le leadership de l'ONUSIDA et lui reproche de ne répondre que partiellement aux dispositions indiquées dans l'examen et le renouvellement d'engagement envers l'accès universel à une date aussi tardive. La Délégation a rappelé au Conseil les obstacles contre lesquels il doit lutter, à savoir la stigmatisation et la discrimination, et l'engagement que celui-ci a pris en juin 2010 selon lequel il devait faire de ces deux obstacles la priorité de la Réunion de haut niveau. Pendant la présentation des coanimateurs du Botswana et de l'Australie, plusieurs membres du Conseil ont manifesté leur mécontentement au sujet du manque de discussion stratégique. La Délégation des ONG a soutenu le groupe africain sur un point de décision demandant que le Directeur exécutif de l'ONUSIDA plaide en faveur d'un financement pour l'accès universel ainsi que pour des médicaments de qualité accessibles et abordables lors de la réunion informelle des ministres de la Santé de la région Afrique en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2011 et lors de la Réunion de haut niveau des Nations Unies en juin 2011.

Élection des responsables

Le Salvador assurera la Présidence, la Pologne sera en charge de la Vice-présidence, et l'Égypte occupera le rôle de Rapporteur. Les nouveaux Délégués des ONG ont été officiellement approuvés, avec, pour la première fois, la nomination de représentants originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Consulter le www.unaidspcbngo.org pour obtenir la liste complète des délégués des ONG pour le CCP de cette année.

Segment thématique : Sécurité alimentaire et nutritionnelle et VIH : comment faire en sorte que la sécurité alimentaire et nutritionnelle fasse partie intégrante des programmes VIH

Le segment thématique de la réunion du CCP a mis l'accent sur les interventions alimentaires et nutritionnelles et les programmes du VIH, et a été divisé en quatre réunions subsidiaires : 1) Améliorer la prise, l'adhérence du traitement et sa réussite par le biais de la sécurité alimentaire et une nutrition adaptée chez les personnes atteintes du VIH, les patients sous traitement

antirétroviral et sous traitement antituberculeux, et dans les interventions de prévention de la transmission mère-enfant; 2) VIH, insécurité alimentaire et protection sociale : évidence et implications des programmes; 3) Approches du gouvernement national, de la société civile et des bailleurs de fonds en matière de VIH et de programmes alimentaires et nutritionnels; 4) VIH et sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les urgences humanitaires. Chaque réunion comportait des intervenants de la société civile.

La Délégation des ONG et les Observateurs de la société civile ont tenté de maintenir la priorité sur le cadre des droits de la personne et de mettre l'accent sur le besoin de programmes complets permettant de répondre aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais de la prévention, du traitement, des soins et du soutien. Un point qui devra faire l'objet d'un suivi sur les discussions ayant eu lieu le jour même et lors de la réunion d'experts de clôture sera ajouté à l'ordre du jour du Conseil de juin. De plus amples informations, de même que les présentations et les rapports issus des réunions subsidiaires spécifiques ainsi que les conclusions finales seront disponibles prochainement sur le site web de la Délégation des ONG.

Discussions sur la Réunion de haut niveau en marge de la réunion officielle du Conseil

Tel que mentionné ci-dessus, deux réunions informelles ont eu lieu. Étant donné ses possibilités d'engagement limitées, il est primordial que la société civile nationale participe au plus vite à des consultations régionales avant la réunion d'examen qui se tiendra à New York au mois de juin. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Kate Thompson à l'ONUSIDA (thomsonk@unaid.org), Pauline Harriott-Gregory à ICASO (PaulineHG@icaso.org) ou consultez le site web de la Délégation des ONG.

Rappel : Qu'est-ce que le CCP?

Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) est l'entité gouvernante de l'ONUSIDA. Il est formé de 22 États membres bénéficiant du droit de vote, des 10 Coparrainants de l'ONU qui composent le programme de l'ONUSIDA, et de la Délégation des ONG (qui regroupe un délégué ainsi qu'un délégué d'une des cinq régions en alternance). Pour voir toutes les présentations, [les points de décision](#) et les sujets de discussion, consultez notre site web à www.unaidspcbngo.org.